Date de transmission de l'acte: 30/07/2026
Date de reception de l'AR: 30/07/2026
046-214603367-DE_050_2026-DE
A G E D I

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VIRE SUR LOT

Séance ordinaire du 29 juillet 2026

Date de la convocation : 23/07/2026

Objet : 9- Eclairage public TE46 FDEL - EP + dissimulation des lignes : Port de Vire (DE_050_2026)

Le vingt-neuf juillet deux mille vingt-six, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances : à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire Dominique FILHOL.

Présents : Dominique FILHOL, Patrice MATENCE, Louise BOSSUET, Philippe MOURA, Danielle BROCARD, Yolande EYLENBOSCH, Virginie BAILLET, Bruno DELLUC, Sébastien BEAUMONT
Représentés : - Absents excusés : - Absents : Romain TRILLE
Secrétaire de séance : Patrice MATENCE

Objet : dissimulation des réseaux aériens

OPERATION 40031ER

Dissimulation BT sur P PORT de VIRE

Madame le Maire, présente le projet de dissimulation esthétique des réseaux aériens cite en objet.

Il est expose au Conseil que, dans le cadre de !'operation de dissimulation des reseaux electriques aeriens et la renovation coordonnee des installations d'eclairage public realisee sous maitrise d'ouvrage de Territoire d'Energie Lot (TE46), la Commune de VIRE-SUR-LOT doit assurer la maitrise d'ouvrage des etudes d'execution et des travaux de pose du materiel de genie civil du reseau telephonique.

Afin de faciliter la coordination de ces travaux avec ceux de TE46 et d'alleger la tache incombant à la Commune de VIRE-SUR-LOT, il est proposé au conseil d'appliquer les dispositions de !'article L.2422-

12 du code de la commande publique, qui permettent a TE46 d'etredesigne par la Commune de VIRE-

SUR-LOT pour assurerla maitrise d'ouvragecomplete de !'operation:. Il est preciseque TE46 a donne,

par deliberation du 23 octobre2008, un accordde principe sur ces dispositions.

Madame le Maire presente les devis estimatifs correspondant à l'enfouissement de chaque reseau ainsi que la contribution de la Commune de VIRE-SUR-LOT pour l'enfouissement du reseauelectrique et la renovation coordonnee des installations d'eclairage public. Il est précisé que les couts des travaux telephoniques, realises par TE46 pour le compte de la collectivite, seront rembourses integralement.

Date de transmission de l'acte: 30/07/2026
Date de reception de l'AR: 30/07/2026
046-214603367-DE_050_2026-DE
A G E D I

Apres en avoir delibere,le Conseil :

1)Approuve le projet de dissimulation esthetique des reseaux electriques, pour un montant estimatif de 73 700,00 € H.T., realise sous maitrise d'ouvrage de TE46,

2)Souhaite que ces travaux puissent être programmes au cours de l'année 2027,

3) S'engage à participer à ces travaux à hauteur de 11 055,00 €, cette participation étant nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget de sa collectivité,

4)Assure que, sur l'emprise du projet, la disparition des autres réseaux (Réseau téléphonique, câblo-opérateurs, ...), et la rénovation des luminaires d'éclairage public seront finances et programmes simultanément.

5)Approuve le projet de dissimulation du reseau d'eclairage public et de renovation des luminaires etabli par TE46.

6)Autorise TE46 a lancer les etudes definitives et acte que le montantdefinitif des travaux sera precise au conseil municipal pour approbation. Ces etudes feront l'objet d'une facturation a la commune en cas de non realisation des travaux.

7)Approuve l'avant-projet de pose du materiel de genie civil du reseau telephonique etabli par TE46.

8)Designe TE46 pour assurer la maTtrise d'ouvrage completedesetudes d'execution et des

travaux de pose du materiel de genie civil du reseau telephonique et autorise Madame le Mairea signer, avec ORANGE et le President de TE46, dans le cadre des dispositions de !'article L2422-12 du code de la commande publique, une convention, redigee apres etude definitive; le coat TIC des prestations realisees par TE46 pour le compte de la Commune de VIRE-SUR-LOT lui etant integralement repercute.

9)Approuve la ventilation des travaux telephoniques etablie par ORANGEet TE46,

Date de transmission de l'acte: 30/07/2026
Date de reception de l'AR: 30/07/2026
046-214603367-DE_050_2026-DE
A G E D I

10) S'engage a financer !'ensemble de cette operation confonnement aux devis estimatifs correspondants et a inscrire ces depenses sur le budget communal.

11) Autorise Madamele Maire a signer tous documents concernant cette operation.

Signature du secrétaire de séance :
Patrice MATENCE

Fait et délibéré à Vire sur Lot, les jour, mois et an que dessus,
pour copie certifiée conforme
Madame le Maire, Dominique FILHOL

MAIRIE DE VIRE SUR LOT
46 (Lot)

Acte rendu exécutoire par réception en Préfecture et publication en Mairie le 30/07/2026 *Madame le Maire*	*Votants : 9* *Pour : 9* *Contre : 0* *Abstention : 0*

Conformément à l'article R.102 du Code des tribunaux administratifs, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication, soit par courrier (68 rue Raymond IV –31000 Toulouse 6), soit par Télérecours accessible sur le site https://www.telerecours.fr. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai auprès du Maire de Vire sur Lot.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant, qu'il peut exercer auprès de la mairie.